



# COMITÉ de L'YONNE de TIR à L'ARC



0289000

**Maison Départementale des Sports 8 Avenue JOFFRE 89000 AUXERRE**

## **PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire. Comité Départemental de l'Yonne de Tir à l'Arc**

**Le vendredi 20 mars 2026 à 20h00  
MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS  
8 Avenue JOFFRE 89000 AUXERRE**

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du Procès-verbal de l'assemblée du 07 février 2025
- Rapport moral de la Présidente (Annick PICARD)
- Bilan financier 2025 et Budget 2026 (Béatrice MASSÉ)
- Commission adultes et sportive (Cédric BOLLORÉ)
- Commission Jeunes (Jean CHOLLET)
- Commission gestion du calendrier d'arbitrage (Sylvaine MIGLIORINI)
- Commission formation des arbitres (Jean-Pierre VERAY)
- Suivi du poste de notre entraîneur départemental (Béatrice MASSÉ)
- Budget 2026 (Béatrice MASSÉ)
- Campagne Label FFTA 2026-2027 (Jean-Pierre VERAY)
- Statuts du Comité de l'Yonne de tir à l'arc :  
Ratification de notre changement d'adresse (Jean-Pierre VERAY)
- Questions diverses

### **LES CLUBS SONT REPRÉSENTÉS PAR : (VOIR ANNEXE 1)**

**LES PRÉSIDENTS DE CLUB PRÉSENTS :** 0289091 Les cadets d'AUXERRE (**MIGLIORINI Dominique**), 0289092 JEUNE GARDE POURRAIN (**FAUCONNIER Joffrey**), 0289093 TONNERRE (**LEBEAU Stéphane**), 0289096 SAINT FARGEAU (**COTANCE Christophe**), 0289099 USJ 1<sup>ière</sup> Cie SAINT JACQUES (**ROYER Luc**), 0289106 SAINT MARTIN du TERTRE (**BOLLORÉ Cédric**), 0289109 AUXERRE 1<sup>ière</sup> Cie (**PICARD Annick**), 0289112 CIE DES ARCHERS SENONS (**SCHAFFNER Aurélien**), 0289125 LES ARCHERS DE BLENEAU (**NIQUET Patrice**), 0289126 LES ARCHERS MALAYSIENS (**LONGUET Renaud**).

**LES PRÉSIDENTS DE CLUB REPRÉSENTÉS :** 0289098 MONÉTEAU (**BILLAULT Jean-Claude**), 0289107 LA SENTINELLE BRIENON (**COMPERAT Sarah**)

**LES 12 CLUBS DU COMITÉ DE L'YONNE DE TIR À L'ARC SONT REPRÉSENTÉS SOIT UN NOMBRE DE 45 VOIX**

## **MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR DU CD89 TIR À L'ARC PRÉSENTS :**

- **PICARD Annick** (Présidente CD89 TA) :  
Notre représentante auprès des instances : Le Département, le CDOS, la Préfecture...
- **MASSÉ Béatrice** (Trésorière) : Finances et suivi de notre entraîneur du CD89
- **BOLLORÉ Cédric** (Vice-Président) : Président Commission Adulte & Sportive
- **VERAY Jean-Pierre** (Secrétaire Général) : Arbitre Formateur CD58 et CD89 et référent LABEL FFTA
- **BRIDRON Marie-Dominique** (Secrétaire Adjoint)
- **MIGLIORINI Sylvaine** (Membre) : Gestion du calendrier d'Arbitrage du CD89
- **CHOLLET Jean** (Membre) : Commission Jeunes
- **FAUCONNIER Joffrey** (Membre)
- **KACZMARECK Éric** (Membre)

## **Membres du Comité Directeur du CD89 Tir à l'Arc Excusé**

- **MEILLIER Fabien** (Membre)

## **INVITÉS :**

- **LIVACHE Frédéric** (BEES1, DEJEPS) : Conseiller Technique du CD89 Tir à l'Arc
- **FRANÇOIS Patrice** : Président du Comité Régional de BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ de TIR à L'ARC « Excusé »

## **Annexe 1 : Émargements**

## **Début de l'AG : 20h15**

Un diaporama réalisé par Jean-Pierre VERAY Secrétaire Général présente les rapports prévus à l'ordre du jour pour suivre les interventions des membres du Comité Directeur.

## **Approbation du Procès-Verbal de notre assemblée général ordinaire du 07 février 2025**

1. Vote de l'assemblée : Approuvé à l'unanimité par 45 voix.

## **RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE Mme Annick PICARD**

Bonjour à toutes et à tous

Mesdames et Messieurs les Présidents de club

Je vous remercie de votre présence à cette assemblée générale ordinaire.

Comme chaque année, je tiens à remercier

Le Président du conseil départemental et ses équipes.

Le Président du CDOS et toute son équipe.

Les élus des différentes communes pour leur soutien apporté à leur club « mises à disposition de salle, de gymnase ou de terrain » pour que les archers puissent s'entraîner dans de bonnes conditions ou organiser de différents concours.

Le comité régional pour son aide apporté au CD.

Les membres du comité 89 de tir à l'arc pour leur disponibilité et leur implication au bon fonctionnement du comité.

Tous les archers du département qui sont l'image de notre discipline.

Les entraîneurs de club et arbitres qui sont tous des bénévoles et qui donnent de leur temps et de leur énergie sans compter.

Et surtout tous les bénévoles qui œuvrent souvent dans l'ombre dans vos clubs.

J'espère n'avoir oublié personne.

Cette année fût calme en évènements.

Pas de covid et ça personne ne s'en plaindra, pas de passage de flamme.

Cette année post olympique a vu le nombre de licencié diminué.

Surtout chez les jeunes une diminution importante de prise de licence U15-U18 et U21

Une légère augmentation pour les U11 et les U15.

Chez les adultes pas de différences pour les S1 et les S3, les S2 ont perdu une quinzaine de licenciés., soit une perte de 40 licenciés par rapport à la saison dernière.

Ce qui manque ce sont les nouveaux licenciés.

Quelle proposition pouvons-nous faire pour essayer peut-être de redynamiser le tir à l'arc dans le département.

J'attends éventuellement vos propositions lorsque nous allons aborder les questions diverses.

Cette année il n'y aura pas d'augmentation de la part départemental sur le montant des licences.

Je tiens à féliciter tous les archers qui ont participé aux différents championnats (départementaux, régionaux et France) car ils représentent avec panache notre département.

Merci à Fred de les avoir accompagnés sur les différents entraînements club ainsi que sur ceux spécifiques aux championnats de France.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne saison extérieure.

## **BILAN FINANCIER 2025 (Béatrice MASSÉ)**

Point financier de la situation comptable du 1er janvier au 31 décembre 2025

Les soldes antérieurs ont été affectés à la réserve de fonds associatifs et à la réserve ATD.

Le résultat au 31 décembre est déficitaire de 5 864.42 euros.

Le solde du compte courant est à 1 865,12 euros.

Le solde du livret est de 24 747,52 euros.

Nous avons reçu comme subventions :

- 9 000 € pour l'ATD
- 1 000 € fonctionnements
- 1 000 € FDVA
- 573,09 € d'intérêt du livret.

Dans le compte d'exploitation sur un budget de 51 355€ le déficit pour 2025 représente un manque de 11%.

Je vous ai fait un tableau du compte d'exploitation plus représentatif que le bilan complet (**voir Annexe 2**)

On peut voir que la dépense la plus importante à hauteur de + 68% correspond aux salaires et aux charges sociales suivi des déplacements, le reste étant plus ou moins de 4%.

Pour les recettes la facturation représente 63 %, et les subventions 22%

Les retours de licence correspondent à 13% des recettes.

Les actions mises en place et financés par le comité ont été

Le tir au féminin pour 3 000€ environ (inscriptions + salaires)

Les récompenses aux archers pour le championnat jeunes pour 1 600 € Environ (**voir en Annexe 3**)

Les formations entraîneurs arbitres et Fred pour 570€

Au vu de la situation financière pour le moment seuls les récompenses au championnat jeunes sont reconduites mais limité à 80 -50 -20 sur la licence 2026-2027, ainsi que le tir au féminin et les remboursements de frais aux bénévoles, aux clubs.

Pour les autres dépenses on réfléchira au fur et à mesure des demandes.

Nous avons aussi équipé Fred et la trésorière d'un nouvel ordi pour 1 300 €.

Pour être pratique svp noter le n° de facture lors des virements bancaire. Merci

Béatrice MASSÉ Trésorière du CD89 Tir à l'Arc

## **2. Rapport morale de la Présidente et Bilan financier 2025 de la trésorière approuvés à l'unanimité par 45 voix.**

### **COMMISSION ADULTES ET SPORTIVE (Cédric BOLLORÉ)**

#### **COMMISSION FORMATION**

- **3 FORMATIONS ONT EU LIEU EN 2025**
  - 08 juin : Préparation Mentale avec 6 participants
  - 02 août : Débuter en arc à poulies à BRIENON avec 11 participants
  - Décembre : Utilisation IANSEO, à BRIENON 6 participants

Ces formations font partie du cursus des entraîneurs pour rester actif,

Les entraîneurs peuvent participer aux formations continues sans attendre la fin de la validation du diplôme, des formations ont lieu tous les ans.

Formation premier secours PSC 1 pour tous les arbitres du département, formation obligatoire. Tous les arbitres du département sont formés.

Rappel des formations sous forme de Visio sont organisé par le comité régional, elles sont accessibles à tous les licenciés, les informations sont sur le site régional.

Toutes les formations sont gérées par la région, accessible sur vos espace licenciés, n'hésitez pas à faire remonter vos besoins, nous pouvons faire une demande à la région pour que la formation est lieu dans le département.

### Promotion du TIR L'ARC AU FÉMININ pour le CD89

5 compétitions qui se sont déroulé dans le département a servi de support ou les inscriptions ont été prises en charge entièrement par le CD 89 pour les archers féminine licenciées dans nos structures. Cela représente 137 Inscriptions prises en charges

CLUBS	SAINT MARTIN 10/janv/2025	BRIENON 08/mai/2025	LES CADETS d'AUXERRE 18/mai/2025	JOIGNY 09/nov/2025	AUXERRE 1 <sup>ière</sup> Cie 12-13/déc/2025	
<b>ARCS CLASSIQUES</b>						
U11 -U21	6	11	9	19	18	
S1 S2 S3	9	9	4	7	9	
<b>ARCS à POULIES</b>						
U11 -U21				1	1	
S1 S2 S3	4	4	2	6	4	
<b>ARCS SANS VISEUR</b>						
U11 -U21						
S1 S2 S3		1	1	5	7	
<b>TOTAUX</b>	<b>19</b>	<b>25</b>	<b>16</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>137</b>

Le comité a organisé les stages de préparation aux championnats de France de tir à 18 m pour les archers dont notre cadre technique est employé par les clubs

Pour la saison 2024 2025 : 3 archers de SAINT MARTIN DU TERTRE.

Pour 2025-2026 : Les clubs de MONÉTEAU, TONNERRE, SAINT FARGEAU et SAINT MARTIN DU TERTRE ont profité de ces stages.

#### ■ CALENDRIER

Pour donner suite à l'assemblée de la région, les calendriers sont maintenant validés par la région et la fédération.

Nous ne changeons pas le fonctionnement, les clubs envoient leurs souhaits à la commission sportive, qui harmonisera l'ensemble, et validera le calendrier départemental.

Aucune validation régionale ne sera effectuée sans la validation départementale.

Vous devrez proposer des arbitres responsables pour chacune de vos dates.

Cette année dans l'ensemble il n'y a pas eu trop de problème, nous pouvons toutefois constater un manque de compétition sur la saison extérieure

3 clubs seulement cette saison qui débute.

#### ■ RÉSULTATS

##### France 3D à BOIGNY SUR BIONNE

3 participations (1 BRIENON, 1 BLÉNEAU, 1 AUXERRE 1<sup>ière</sup> Cie)

##### France Campagne par catégories à CHAUVIAT

4 participations France campagne par catégories

(2 Club de BRIENON, 1 AUXERRE 1<sup>ière</sup> Cie, 1 SAINT MARTIN DU TERTRE)

2 Participations France Élite campagne (BRIENON)

##### France Extérieur à SAINT AVERTIN

12 participants, (3 BRIENON, 2 CADETS AUXERRE, 1 TONNERRE, 1 SENS, 1 SAINT FARGEAU, et 4 SAINT MARTIN DU TERTRE)

## **France Jeunes Extérieur à Riom**

3 participations du club de BRIENON,

**Gabriel DUBOIS** BRIENON est CHAMPION DE France U15CL

## **France Élite Extérieur à RIOM**

4 participations du club de BRIENON

## **France PARA TAE à COULOGNES**

6 participations (5 BRIENON et 1 SAINT MARTIN DU TERTRE)

## **Championne de France**

- **Clarisse PRADO** (BRIENON)
  - **Cyrielle AYMONIN** (SAINT MARTIN DU TERTRE)
- 2<sup>ème</sup> **Lada VILATTE** et **Pierre Yves GAUTHIER** (BRIENON)

## **France Para 18 m à RICHELIEU**

8 Participations (7 BRIENON, 1 SAINT MARTIN DU TERTRE)

**Cyrielle AYMONIN** (SAINT MARTIN DU TERTRE) CHAMPIONNE DE France

**Géraldine POULAIN** (BRIENON) 3<sup>ème</sup>

## **France 18 m Jeunes à AGEN**

6 participations du club de BRIENON

## **France 18 m Adultes AGEN**

7 participations (4 BRIENON, 3 SAINT MARTIN DU TERTRE)

**Corinne HEURLEY** CHAMPIONNE DE France (SAINT MARTIN DU TERTRE)

## **COMMISSION JEUNES** (Jean CHOLLET)

### **A. Spécial jeunes**

#### **1. Point sur le règlement :**

La modification du règlement 2025 a été bien accueillie, nous avons seulement dû rajouter en accompagnement une recommandation concernant les marqueurs adultes (réunion préalable par l'arbitre pour leur rappeler quelques règles de fonctionnement).

#### **2. Point sur la participation saison 2025 :**

En fin de saison extérieure 2025 ce sont 77 jeunes icaunais de U11 à U18 qui avaient participé à au moins une rencontre jeune sur 8 rencontres organisées (67 sur la saison 2024), avec 91 passages à des niveaux supérieurs.

La modification du règlement a permis de dynamiser ces jeunes en ne les bloquant pas sur un niveau puisque 16 jeunes sont sortis du dispositif pour pouvoir entrer dans les compétitions sélectives.

Lors du championnat départemental jeunes organisé à Briennon le 7 juin nous avons retrouvé 6 de ces 15 jeunes en TAEI et 4 en TAEN.

#### **3. Point sur la participation saison salle 2026 :**

Depuis septembre 2025 : 4 rencontres déjà effectuées (5<sup>ème</sup> programmée le 21 mars), 3 sont programmées pour la suite de cette année sportive en extérieur, comme souvent il est difficile de trouver un club volontaire pour une rencontre en juin en raison des autres contraintes qui pèsent sur une saison extérieure étriquée.

Ces rencontres n'ont mobilisé que 39 jeunes issus de 6 clubs, avec 41 passages dans un niveau supérieur et 2 rentrés en compétitions sélectives sur la saison de tir à 18 m.

Cette forte diminution sera à analyser sans doute plus finement, en corrélation avec la participation aux compétitions sélectives, mais on peut déjà penser que la modification de l'attribution des pass sports pour cette saison sportive uniquement aux jeunes de plus de 14 ans dans un contexte économique morose a plombé les clubs (pour le tir à l'arc : 217 jeunes de U11 à U18 en 2024 et 2025, 195 en 2026, soit une chute de 10 pour cent des licenciés).

Les clubs proches des « grandes villes » semblent plus impactés par la concurrence d'une offre plus diversifiée d'autres activités avec des ressources familiales plus retraits.

## COMMISSION GESTION DU CALENDRIER D'ARBITRAGE (Sylvaine MIGLIORINI)

Le calendrier des compétitions est édité à chaque nouvelle saison

Je le diffuse aux arbitres du département qui peuvent ainsi se positionner sur les concours en fonction de leur disponibilité. Notre PCRA Valérie, l'envoi à tous les arbitres de la région, (un peu tôt à mon goût) je souhaite que tous m'adressent d'abord leur choix et je lui transmets, cela évite des confusions, sachant qu'elle a la possibilité de ne pas valider un positionnement qu'elle juge inopportun (non-participation à la journée annuelle de recyclage ou autre)

Il y a toujours quelques soucis, certains n'étant plus disponibles doivent être remplacés en dernière minute.

Lui-même doit se chercher un remplaçant, en me le signalant je peux l'aider à en trouver une ou un Arbitre.

La finale DR/DRE à Briennon en juillet semble avoir été complétée mais il peut y avoir encore des manques.

Il est parfois compliqué de remplir la grille quand certains clubs programment plusieurs compétitions dans la saison.

Il faut qu'ils comprennent que nous sommes tous bénévoles et que le forfait demandé est une compensation pour notre investissement.

Une fois le calendrier bouclé, je l'envoie à Frédéric afin qu'il le mette sur le site du comité où chaque responsable de club peut le consulter et si l'organisateur a invité un arbitre d'un autre département ou a trouvé par ses propres moyens l'arbitre manquant, je dois en être informée ainsi je peux le noter et le signaler à notre PCRA...question d'assurance.

Si vous accueillez de nouveaux adhérents ayant la formation d'arbitre fédéral, je vous invite à me le signaler que je puisse mettre à jour la liste.

Sylvaine MIGLIORINI

## COMMISSION FORMATION DES ARBITRES

Jean-Pierre VERAY « Responsable de la Formation des Arbitres pour l'Yonne et la Nièvre »

J'ai repris la formation des Arbitres le 25 janvier 2025 pour la préparation de la section d'examen Arbitres d'avril 2025. Trois séances de formation ont eu lieu le 8 février, le 8 mars et le 22 mars.

Cette formation s'est déroulée pour la dernière fois dans la Maison Départementale des Sports

10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie 89000 AUXERRE

Préparation examen Arbitres avril 2025 (**3 candidats = 3 réussites**)

NOM Prénom	Club	Situation avant examen	Candidat	Situation après examen
ARROBAS Clément	0289112 LES ARCHERS SENONS	Nouveau Candidat	Tronc commun	Réussite TC 75,4
LENOIR Jean-Luc	0289093 A.S.TONNERRE Tir à l'Arc	Nouveau Candidat	Tronc commun	Réussite TC 79,8
KACZMARECK Éric	0289093 A.S.TONNERRE Tir à l'Arc	Arbitre FFTA Cibles	Spécialité Tir en Campagne	Réussite Camp. 70,8

Formation continue le 22 mars 2025 : Valérie GRUT-HACHET, Sylvaine MIGLIORINI, Célieni NOCARD et Annie VERAY

Pour la saison 2025-2026 : Les formations ont lieu dans le nouveau bâtiment du Conseil départemental : « Maison Départementale des Sports 8 Avenue JOFFRE 89000 AUXERRE »

Une session de formation continue organisé par Valérie notre PCRA, pour les arbitres fédéraux et les jeunes arbitres : A eu lieu à Saint FARGEAU le 20 septembre 2025 avec 16 présents

Pour la préparation de la section d'examen Arbitres de novembre 2025. Deux séances de formation ont eu lieu le 11 octobre et le 25 octobre 2025.

Formation continue octobre 2025 : Annick PICARD et Adrien BERRY

Clément et Jean-Luc se sont présentés à l'examen spécialité « Cibles », malheureusement ils ont échoué à quelques points du minima de 70 points. (1,3 pour Clément et 6,1 pour Jean-Luc)

Pour la préparation de la section d'examen Arbitres d'avril 2026. Deux séances de formation ont eu lieu le 17 janvier et le 21 février, la prochaine séance aura lieu demain le 21 mars 2026.

## CD89 - CD58 Candidats Arbitres Examen du 11 avril 2026

N° licence	NOM Prénom	Cand.	Examen TC	Spécialités	Club
1014699P	DEPALLE Manon	AF	TC Adulte Avril 26	Cibles	0258055 JGNS Tir à l'arc 58000 NEVERS
0934504R	CHOLLET Jean	AF	TC Adulte Avril 26	Cibles Avril 26	0289107 LA SENTINELLE 89210 BRIENON
0056321U	COMPERAT Sarah	AF	TC Adulte Avril 26	Cibles	0289107 LA SENTINELLE 89210 BRIENON
0805906W	GIROTTO Sébastien	AF	TC Adulte Avril 26	3D NATURE	0289107 LA SENTINELLE 89210 BRIENON
0976832Z	CORMIER Kevin	AF	TC Adulte Avril 26	Cibles	0289107 LA SENTINELLE 89210 BRIENON
0032394L	FAYADAT Sharleen	JA	TC Adulte Avril 26	Cibles Jeune	0289099 U.S. JOIGNY 89300 JOIGNY
0906803F	LENOIR Jean-Luc	AF	OK TC 01-2025	Cibles Avril 26	0289093 AST Tir à l'Arc 89700 TONNERRE
0939681T	ARROBAS Clément	AF	OK TC 01-2025	Cibles Avril 26	0289112 Archers Senon 89100 SENS

### Pour info :

**Tronc commun** : 90 mn

**Spécialité** : 135 mn (+ 15 mn par rapport aux examens précédents)

- 60 mn questions (étude de cas) accès au règlement pendant 60 mn
- 30 mn Questions scores
- 45 mn Questions QCM (multiples réponses)

**Rappel** : L'inscription à la formation d'arbitre doit être déposée entre le 1er septembre et le 15 novembre de chaque saison sportive, avec l'accord et par l'intermédiaire de son Président de club qui la transmettra lui-même au responsable arbitre local/PCDA et PCRA.

**SUIVI DU POSTE DE NOTRE ENTRAÎNEUR DÉPARTEMENTAL** : Par Béatrice MASSÉ chargée de l'emploi

Je n'ai pas grand-chose à dire

Frédéric a un nouvel ordinateur portable, un peu de matériel renouvelé, il est content,

Entretien annuel fait réciproquement : Pas de souhait, pas de remarque, pas de demande

« **TOUT VA BIEN** » Je lui laisse la parole....

**COMPTE RENDU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026** (Béatrice MASSÉ)

Il n'y a pas grand-chose à dire les chiffres parlent d'eux même, voir tableau ci-dessous (voir annexe 2)

Dans l'idéal il faudrait augmenter les prestations extérieures, ce qui semble difficile pour l'emploi car il est déjà en temps plein, et/ou diminuer les dépenses.

On réfléchit comment maîtriser encore plus les budgets pour ne pas trop impacter les réserves, et continuer à prendre en charge tous ce qui sert à développer le tir à l'arc et les clubs.

Les prévisions pour :

- Le tir au féminin : 3 000 €
- Les récompenses pour le championnat jeunes : 1 300€

Pour les autres actions nous déciderons au coup par coup,

L'équilibre financier dépend en grande partie des subventions reçues qui sont en baisse.

Les autres dépenses ne devront pas augmenter.

La piste à voire rapidement est le taux horaire du cadre qui est toujours à 20 € de l'heure pour les clubs, alors que comparaison faite avec d'autre cadre l'heure est en moyenne de 25 € de l'heure.

Augmentation à discuter pour être appliqué ou pas à la rentrée de septembre.

Le taux horaire de notre cadre technique quand il intervient dans les clubs demandeurs est fixé à 20 € depuis plusieurs années, la Présidente et la trésorière demande à l'assemblée si nous pouvons envisager une augmentation de 10 % soit 2 €.

Cette augmentation de 2 € est soumise au vote de l'assemblée.

### 3. Résultat du vote : Proposition adoptée par 31 voix et 14 abstentions

**Nouveau taux horaire de 22 € pour la saison 2026-2027 c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 31 août 2027**

#### CAMPAGNE LABEL FFTA 2026-2027 (Jean-Pierre VERAY)

AG CRBFC le 21 février 2026

❖ Commission LABEL CRBFC : Gilles COLLIN et Marie Antoinette DEGRANDIS

« 4<sup>ème</sup> campagne » 17 clubs Labellisés en Bourgogne Franche Comté

12 validés jusqu'au 31/12/2026. À refaire en septembre 2026

5 clubs validés cette année : 2 « espoir », 2 « ambition », 1 « excellence »

SAINT APOLLINAIRE : Espoir, certification mixité

CHAGNY : Espoir, certification parcours

LONS LE SAUNIER : Ambition, certification mixité

AUXERRE 1<sup>ÈRE</sup> : Ambition, certification compétition, parcours, animation découverte

MÂCON : Excellence, certification compétition, para Tir à l'Arc, citoyen, Tir à l'arc sur ordonnance

	<b>0289107 LA SENTINELLE</b> Comité régionale Bourgogne Franche-Comté Comité départemental Yonne <b>Obtention : 01/01/2025 – Expiration 31/12/2026</b> Refaire demande en septembre 2026
	<b>0289106 SAINT MARTIN ARCHERS CLUB</b> Comité régionale Bourgogne Franche-Comté Comité départemental Yonne <b>Obtention : 01/01/2025 – Expiration 31/12/2026</b> Refaire demande en septembre 2026
	<b>0289109 AUXERRE 1<sup>ière</sup> Compagnie</b> Comité régionale Bourgogne Franche-Comté Comité départemental Yonne <b>Obtention : 01/01/2026 – Expiration 31/12/2027</b> Refaire demande en septembre 2027

#### STATUTS DU COMITÉ DE L'YONNE DE TIR À L'ARC : Titre 1 de l'Article 1 Objet – Siège : Ratification de notre changement d'adresse (Jean-Pierre VERAY)

Elle a son siège à :

**MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS, 8 Avenue JOFFRE 89000 AUXERRE**

Toute la correspondance est à adresser au domicile de la Présidente ou du Président en exercice.

Il pourra être transféré, en tout lieu du département, par simple décision du Comité Directeur après ratification par la prochaine Assemblée Générale\*.

\*La réunion du comité directeur du lundi 15 décembre 2025 à 19h00 en visioconférence a validé cette nouvelle adresse de notre siège.

Nouvelle adresse ratifiée lors de notre assemblée générale du comité départemental de l'Yonne tir à l'arc du 20 mars 2026.

### 4. Vote de l'assemblée : Approuvé à l'unanimité par 45 voix.

**L'assemblée Générale est close à 22h12**

Le Secrétaire Général



Jean-Pierre VERAY

La Présidente












Annick PICARD

**Comité de l'Yonne de Tir à l'Arc - Saison 2024-2025 Licence 2025**  
**Assemblée Générale du CD89 TA du du 20 février 2026 Émargements**

CODE STRUCTURE	NOM_STRUCTURE	Président	Présent (Pr.) Pouvoir (Po)	Signatures + si Po préciser « Nom Prénom »	Nb. Lic. 2023	Voix	Vote 1	Vote 2	Vote 3	Vote 4	
02 89 091	LES CADETS D'AUXERRE	M. MIGLIORINI Dominique			29	2	2	2	2	2	
02 89 092	JEUNE GARDE POURRAIN	M. FAUCONNIER Jeffrey			30	2	2	2	2	2	
02 89 093	A.S.T TIR A L'ARC	M. LEBEAU Stéphane			32	3	3	3	3	3	
02 89 096	CIE D'ARCHERS SAINT FARGEAU	M. COTANCE Christophe			12	1	1	1	1	1	
02 89 098	TIR A L'ARC DE L.U.S.C.M	M. BILLAULT David	Po	 BILLAULT Jean-Claude	61	6	6	6	6	6	
02 89 099	USJ 1ERE CIE ST JACQUES	M. ROYER Luc			26	2	2	2	2	2	
02 89 106	SAINT MARTIN ARCHERS CLUB	M. BOLLORÉ Cédric			33	3	3	3	3	3	
02 89 107	LA SENTINELLE	M. DEGRANGE François	Po	 CONPERAT Sarah	178	10	10	10	1	10	
02 89 109	AUXERRE 1ERE CIE	Mme PICARD Annick			64	6	6	6	6	6	
02 89 112	CIE DES ARCHERS SENONS	M. SCHAEFFNER Aurélien			70	6	6	6	6	6	
02 89 125	LES ARCHERS DE BLENEAU	NIQUET Patrice			25	2	2	2	1	2	
02 89 126	LES ARCHERS MALAYSIENS	LONGUET Renaud			24	2	2	2	1	2	
<b>* Pouvoir obligatoirement à un licencié de sa structure</b>					<b>TOTAL GÉNÉRAL :</b>	<b>584</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>31</b>	<b>45</b>

**Comité de l'Yonne de Tir à l'Arc - Saison 2024-2025 Licence 2025**  
**Assemblée Générale du CD89 TA du du 20 février 2026 Émargements**  
**MEMBRES du COMITÉ DIRECTEUR CD89 Tir à l'ARC**

Nom Prénom Fonction	Responsabilités	Signatures
PICARD Annick (Présidente CD89 TA)	Notre représentante auprès des instances : Le Département , le CDOS, la Préfecture...	
BOLLORE Cédric (Vice-Président)	Président Commission Adultes & Sportive	
MASSÉ Béatrice (Trésorière)	Finances et suivi de notre entraîneur du CD89	
VERAY Jean-Pierre (Secrétaire Général)	Arbitre Formateur CD58 et CD89 Réfèrent Label	
BRIDRON Marie-Dominique (Secrétaire Adjointe)		MDB 
MIGLIORINI Sylvaine (Membre)	Gestion du calendrier d'Arbitrage du CD89	
CHOLET Jean (Membre)	Commission Jeunes	
FAUCONNIER Joffrey (Membre)		
KACZMARECK Éric (Membre)		
MEILLIER Fabien (Membre)		Excusé



## COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE de TIR à L'ARC

BILAN & COMPTE d'EXPLOITATION  
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2025

SITUATION				
ACTIF			PASSIF	
Disponibilités :	Montant Brut	Amortis.	Montant Net	
				110 Réserves fonds associatifs 12 769,22 €
411 Clients clubs et divers			5 402,90 €	111 Réserves A.T.D. 15 855,96 €
				119 report debit 5 346,05 €
				4010 tiers divers 2 682,69 €
5171 Compte courant			1 865,12 €	431 Organismes sociaux 652,40 €
5172 Livret			24 747,52 €	421 salaire + déplacement 573,64 €
<b>déficit</b>			<b>5 864,42 €</b>	
<b>Total ACTIF</b>			<b>37 879,96 €</b>	<b>Total PASSIF 37 879,96 €</b>

COMPTE EXPLOITATION				
DEPENSES			RECETTES	
601 Fournit & entret petit équip	678,25 €		7010 Licences	6 091,00 €
606 Fournit admin et informatique	1 391,21 €		706 Prestations et animations	28 827,18 €
6071 Médailles, coupes et récompe.	2 097,04 €		751 Subvention CG89 ATD	7 200,00 €
6185 participation aux clubs	1 847,02 €		754 Subvention CG89 Fonction	1 800,00 €
618 Adhésions et cotisations	200,00 €		754 subvention fdva	1 000,00 €
625 déplac, missions réceptions b	389,90 €		756 ANS	
6251 déplac, missions ATD	8 129,10 €		7815 reprise prov	
6252 déplac. Cadre LBTA	257,60 €		7681 Intérêts 2 livrets	573,09 €
628 Formations	500,20 €			
613 location club	30,00 €			
616 assurance 2025-2026	329,54 €			
641 Salaires bruts ATD	28 206,64 €			
6450 Charges sur salaires	6 926,76 €			
611 Sous traitance/maintenance	372,00 €			
627 services bancaires	0,43 €			
<b>Total des Dépenses</b>	<b>51 355,69 €</b>		<b>Total des Recettes</b>	<b>45 491,27 €</b>
<b>RESULTAT</b>				<b>5 864,42 €</b>
<b>Balance</b>	<b>51 355,69 €</b>		<b>Balance</b>	<b>51 355,69 €</b>

déficit de fonctionnement à affecter en réserves de fonds associatifs : 5864,42€  
déficit de l'ATD à affecter en " réserves ATD " : 4828,42€

COMPTE EXPLOITATION Financement emploi ATD				
DEPENSES			RECETTES	
611 cotisations	428,00 €		706 Prestations	28 967,08 €
6251 déplac, missions ATD	8 129,10 €		7421 Subvention CG89 ATD	9 000,00 €
641 Salaires bruts ATD	28 206,64 €		754 FDVA	1 000,00 €
6450 Charges sur salaires	6 926,76 €		756 ANS	
618 LICENCE	105,00 €			
<b>Total des Dépenses</b>	<b>43 795,50 €</b>		<b>Total des Recettes</b>	<b>38 967,08 €</b>
<b>RESULTAT</b>				<b>4 828,42 €</b>
<b>Balance</b>	<b>43 795,50 €</b>		<b>Balance</b>	<b>43 795,50 €</b>

BUDGET PREVISIONNEL Période du 1er janvier au 31 Décembre 2025				
DEPENSES			RECETTES	
601 Fournit & entret petit équip	200,00 €		7010 Licences	5 000,00 €
606 Fournit admin et informatique	1 200,00 €		706 Prestations et animations	28 000,00 €
6071 Médailles, coupes et récompe.	1 000,00 €		7421 Subvention CG89 ATD	9 000,00 €
6185 participation aux clubs	2 000,00 €		7422 Subvention CG89 Fonction	
618 Adhésions et cotisations	150,00 €		7423 Subvention FDVA	1 500,00 €
625 déplac, missions réceptions	200,00 €		7423 SUBVENTION ANS	2 000,00 €
6251 déplac, missions ATD	8 200,00 €		7681 Intérêts 2 livrets	190,00 €
623 divers+club+honoraire	500,00 €			
613 location club	150,00 €			
616 assurance	180,00 €			
641 Salaires bruts ATD	23 500,00 €			
6450 Charges sur salaires	10 500,00 €			
				<b>DEFICIT 2 090,00 €</b>
<b>Total des Dépenses</b>	<b>47 780,00 €</b>		<b>Total des Recettes</b>	<b>47 780,00 €</b>

## Annexe 3

### RÉCOMPENSES DES JEUNES PAR LE CD89.

Pour les U 11 :

#### Champion de l'Yonne.

- ✚ BUSSY. Fantin BRIENON : Un bon de 50 € valable pour la licence 2027

#### Championne de l'Yonne.

- ✚ FAUCONNIER Lilou : Un bon de 50 € valable pour la licence 2027

Pour les U13, U15, U18 et U21 : Arc classique, Arc à poulies.

#### Champions et championnes de l'Yonne

##### Un bon de 80 € valable pour la licence 2027

- ✚ MUGUET Louna U13F BRIENON
- ✚ MICHAS Lena U15F BRIENON
- ✚ RAGOT Léana U18F BRIENON
- ✚ DE ABREU Tony U18H BRIENON
- ✚ BORNET FILLOUX LUCAS U21H BRIENON
- ✚ CHERAMY Yzoen U21H BRIENON
- ✚ MOULINET-LOURY Tom U13H MONÉTEAU
- ✚ BARBIER Clément U15H POURRAIN
- ✚ RESSE Léonie U21F SAINT FARGEAU
- ✚ MIGLIORINI Luka U21H LES CADETS D'AUXERRE

#### Vice-champions et championnes de l'Yonne :

##### Un bon de 50 € valable pour la licence 2027.

- ✚ ROUSSY Sacha U13F LES CADETS D'AUXERRE
- ✚ DUBOIS Mathieu U13H BRIENON
- ✚ HEROUART Jade U15F AUXERRE 1<sup>ière</sup> Cie,
- ✚ DUBOIS Baptiste U13H BRIENON.
- ✚ BEAUDOUT Inaya U18F LES CADETS D'AUXERRE
- ✚ MIGLIORINI Marc U18H LES CADETS D'AUXERRE
- ✚ BOURGET Maeline U21F SAINT-FARGEAU
- ✚ AGOUTIN-LOUIS Mathias U21H BRIENON
- ✚ HUVEAU Aurélien U18H MONÉTEAU

#### 3<sup>ème</sup> du championnat de l'Yonne.

##### Un bon de 30 € valable pour la licence 2027

- ✚ MEILLIER Oyane U13F MONÉTEAU,
- ✚ ROUSSEAU Marius U13H BRIENON
- ✚ BUSSY Adèle U15F BRIENON
- ✚ LADRUZE Liam U15H MONÉTEAU
- ✚ DUSSOL Eva U18F BRIENON
- ✚ FAUS Nathan U18H AUXERRE 1<sup>ière</sup> Cie
- ✚ VREL Mathys U21H AUXERRE 1<sup>ière</sup> Cie Auxerre

**Félicitations à tous ces jeunes pour leurs résultats.**